



LE RÉSEAU DES INSTITUTIONS DE FORMATIONS FORESTIÈRE ET ENVIRONNEMENTALE DE L'AFRIQUE CENTRALE

Créé à Libreville en octobre 2001, le **RIFFEAC** compte, à ce jour, neuf institutions membres et neuf institutions observateurs. Que ce soit par ses actions propres ou par les études auxquelles il a contribué, le RIFFEAC a permis de :

- **ASSURER** une meilleure compréhension et connaissance des besoins en formation dans le secteur forestier d'Afrique centrale ;
- **CONTRIBUER** à l'implication du secteur public et privé ;
- **AMÉLIORER** les compétences des formateurs des institutions membres ou observateurs du réseau ;
- **RÉDUIRE**, avec la production de 21 modules de formation, l'inadéquation des formations forestière et environnementale aux nouveaux concepts de conservation des écosystèmes forestiers.

Les participants à la réunion de Kinshasa (novembre 2005) qui, pour la première fois, a rassemblé l'ensemble des partenaires sur le thème de la formation dans le cadre du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC), ont confirmé le RIFFEAC dans son rôle de plate-forme chargée d'assurer la mise à jour et l'harmonisation des formations dispensées au niveau sous-régional dans le secteur forêt-environnement. Le RIFFEAC est ainsi devenu le partenaire technique de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) pour la mise en œuvre de l'axe stratégique n° 7 de son Plan de Convergence «Renforcement des capacités, participation des acteurs, information et formation». L'objectif est de mettre à disposition de la sous-région les compétences et structures nécessaires et suffisantes pour gérer, conjointement et durablement, les ressources forestières.

Cet axe n° 7 se décline en trois composantes sous-régionales :

- **HARMONISER** les programmes d'enseignements relatifs au secteur Forêt et Environnement dans les établissements de formation de la sous-région ;
- **SPÉCIALISER** les institutions de formation dans les différents domaines de la foresterie (techniques de gestion forestière, économie forestière, foresterie sociale, industrie du bois, gestion de la faune et des aires protégées, etc.) ;
- **RENFORCER** les institutions de formation spécialisées pour les rendre plus performantes.

Cette démarche pragmatique vise à satisfaire deux pré-occupations essentielles :

- **DISPOSER** de personnels plus performants pour le secteur Forêt-Environnement ;
- **ASSURER** une meilleure adéquation des compétences aux besoins du secteur.

Le RIFFEAC a révisé ses objectifs initiaux et conçu un Plan d'action arrimé au Plan de Convergence de la COMIFAC, traduit en fiches-projets. Ainsi renforcé par l'adoption d'une vision partagée par tous (à l'intérieur et à l'extérieur du réseau), le RIFFEAC est maintenant prêt à jouer pleinement le nouveau rôle qui lui est assigné pour mieux contribuer à la gestion durable des forêts du Bassin du Congo.

Riffecquement votre

Club RIFFEAC

Lors d'un atelier tenu à Libreville les 16 et 17 octobre 2006, les partenaires de la formation en Afrique centrale ont convenu de soutenir la création d'un cadre de concertation technique, le **Club RIFFEAC**, regroupant la Coordination du RIFFEAC, les partenaires des institutions de formation et les membres du PFBC intéressés par les actions du réseau.

SON BUT est d'optimiser le RIFFEAC par :

- l'harmonisation et le renforcement, sur le plan technique, des appuis multi-acteurs au réseau et à ses membres ;
- l'élaboration de propositions concrètes sur les questions et problèmes techniques rencontrés dans la mise en œuvre des aspects Formation du Plan de Convergence de la COMIFAC et de la stratégie d'intervention du RIFFEAC.

SES MEMBRES s'impliquent volontairement sur la base de leurs compétences en matière de formation dans le secteur Forêt - Environnement.

SA VOCATION fondamentale est :

- d'accompagner le RIFFEAC ;
- de fournir ou canaliser des expertises et appuis ;
- de favoriser les synergies entre donateurs et partenaires ;
- de jouer, en parfaite collaboration avec la Coordination du Réseau, un rôle de lobbying, aussi bien du côté de la communauté internationale que des institutions nationales et régionales.



Pour plus d'informations : www.riffeac.org / Pour nous contacter : riffeac@yahoo.fr

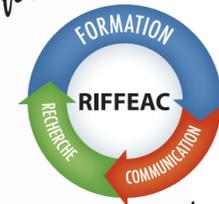


Les fiches Formation
Forêt-Environnement
Afrique Centrale

1. BURUNDI
2. CAMEROUN
3. CONGO
4. GABON
5. GUINÉE ÉQUATORIALE
6. RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
7. RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
8. RWANDA
9. TCHAD

Des Métiers et des Hommes

La formation au cœur



de la gestion durable



Un bassin de compétences au service de la nature

Les forêts du Bassin du Congo

UN MASSIF FORESTIER D'IMPORTANCE MONDIALE

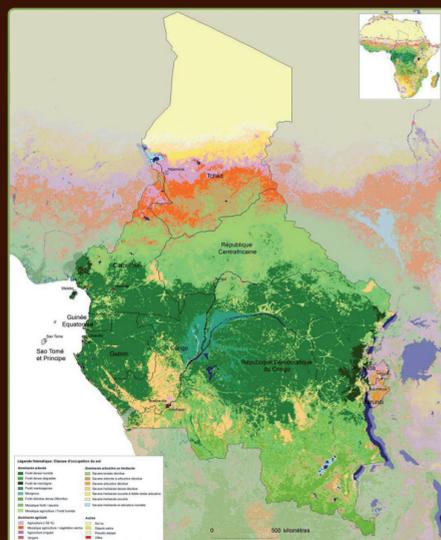
Avec une superficie d'environ 180 millions d'hectares de forêt dense humide, le Bassin du Congo constitue le second massif de forêts tropicales au monde après celui de l'Amazonie. Ce bassin, relativement peu perturbé, est le refuge d'une diversité biologique exceptionnelle avec plus de 11 000 espèces de plantes, 409 espèces de mammifères, 1 086 espèces d'oiseaux, 438 espèces de reptiles et 1 069 espèces de poissons. Les forêts d'Afrique centrale sont bien connues pour leur remarquable taux d'endémisme végétal et leur richesse en grands mammifères. Elles abritent, entre autres, trois des quatre espèces de grands singes - le gorille, le chimpanzé et le bonobo - le rare okapi, l'éléphant, le buffle et de nombreux céphalophes, anomalures ou pangolins.

Environ trente millions de personnes vivent dans cette région où la forêt disparaît aujourd'hui à un taux annuel moyen de 0,5 %, soit plus du tiers de la Belgique. Agriculture extensive sur brûlis, prélèvements croissants d'arbres et braconnage menacent déjà la survie de plusieurs espèces végétales et animales.

DES INITIATIVES REGIONALES POUR UNE GESTION DURABLE

Conscients des menaces qui pèsent sur ces écosystèmes, les responsables nationaux et la communauté internationale multiplient les initiatives pour promouvoir une gestion durable de ce capital forestier. C'est le cas du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) et de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) dont le but est d'harmoniser et coordonner les politiques forestières et environnementales de ses Etats membres. L'un des axes d'intervention prioritaires de la COMIFAC concerne le renforcement des capacités afin de disposer, en nombre suffisant, de personnels capables de répondre aux nouvelles exigences de la gestion durable de ces espaces.

Dans ce cadre, le Réseau des Institutions de Formations Forestière et Environnementale d'Afrique Centrale (RIFFEAC) a été identifié pour jouer un rôle central dans la mise en place de pôles régionaux de spécialisation. En réponse à une demande du cadre régional de formation, formulée lors de sa première réunion à Kinshasa, début novembre 2005, le RIFFEAC produit la présente cartographie des institutions de formation forestière et environnementale d'Afrique centrale. Ces fiches permettront à l'ensemble des acteurs d'avoir une vision des potentialités sous régionales dans le domaine de la formation. Ce panorama devrait faciliter l'identification des actions prioritaires, la mise en cohérence des différentes initiatives et l'adoption d'un projet commun.



Répartition des forêts entre les pays d'Afrique centrale

